



Brevet de Moniteur de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP - code NSF 335 (arrêté du 20 novembre 2023 publié au Journal officiel du 28 novembre 2023)



FICHE PEDAGOGIQUE

Volume Horaire : 400 heures

Public concerné	Educatrice – Educateur de club chargé(e) de l'encadrement des différentes équipes du club et de l'animation du projet du club dans le domaine sportif et associatif.	
Objectifs	Le moniteur de football encadre la pratique en sécurité, dans le cadre associatif, au sein des clubs de football ou structures affiliés à la FFF ou à une association membre de la FIFA. Il exerce son métier en cohérence avec les valeurs, orientations et cadre réglementaire de la FFF. Il répond des fonctions liées à l'environnement et aux structures ou secteurs du club dans lequel il est amené à intervenir. Il a la capacité de : ○ Développer des projets dans le cadre d'un club ou d'une structure labellisée FFF ○ Animer des séances de football, en sécurité, en fonction du public visé (U6 à U13, U14 à U19 ou Seniors) ○ Accompagner les équipes en compétition, en sécurité, en fonction du public visé (U6 à U13, U14 à U19 ou Seniors)	
Pré-requis	Entrée en formation	Le candidat doit au moment de son entrée en formation : ○ être âgé de 16 ans révolus ○ être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours, ○ être titulaire de l'attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1),
	Certification finale	Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale : ○ Être âgé de 16 ans révolus, ○ Être licencié à la Fédération Française de Football pour la saison en cours, ○ Avoir effectué un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 210 heures au sein d'un club ou d'une structure de football validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure.
Programme	La formation au Brevet de Moniteur de Football se compose de 3 Blocs : ○ Bloc 1 (61,5 heures) : Développer des projets dans le cadre d'un club ou d'une structure labellisée FFF ○ Bloc 2 (41 heures) : Animer des séances de football, en sécurité, en fonction du public visé (U6 à U13, U14 à U19 ou Seniors) ○ Bloc 3 (89,5 heures) : Accompagner les équipes en compétition, en sécurité, en fonction du public visé (U6 à U13, U14 à U19 ou Seniors)	
M.S.P.	Mise en Situation Professionnelle : la formation doit être accompagnée d'un stage de mise en situation professionnelle d'une durée de 210 heures au sein d'un club ou d'une structure de football validée au préalable par le représentant du DTN, puis attestée par le Président du club ou de la structure. Cette Mise en Situation Professionnelle, consiste à : - Entraîner tout au long de la saison (programmer, concevoir, animer, évaluer des séances entraînement) une équipe de football à 4, 5, 8 ou 11 ou Futsal féminin ou masculin à raison de 2 entraînements minimums par semaine et de suivre cette équipe en compétition. - Préparer, animer et évaluer des cycles d'entraînement sur les catégories U6 à Séniors.	
Méthodes et Supports	- Exposés théoriques, mises en situation pratiques, temps d'échanges entre formateurs et stagiaires, ateliers, travail de groupe. - Supports pédagogiques sous forme de diaporamas, documentations remises aux stagiaires (livrets, clés USB) - Plate-forme de formation à distance - Examen final (2h)	

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

1 Route de Cépet – BP 200 - 31180 Castelmaurou

Mail : formation@occitanie.fff.fr – Web : <https://occitanie.fff.fr>

Siret n°776 945 750 000 37 Code NAF : 93 12 Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 733 100 120 31 auprès du préfet de la région



Brevet de Moniteur de Football

Titre à finalité professionnelle de niveau 4 inscrit au RNCP - code NSF 335 (arrêté du 20 novembre 2023 publié au Journal officiel du 28 novembre 2023)



Statistique	Saison 2024/2025 : Parcours apprentissage : - 76 postulants à l'entrée en formation, 86,84 % de taux d'admission suite aux tests de sélection - 68 stagiaires en formation, 86,67 % de taux de réussite à la certification finale <u>Enquête de satisfaction</u> : 89% de satisfaction globale
Handicap	La formation est ouverte aux candidats en situation de handicap. Procédure : - Télécharger le dossier de mise en œuvre de dispositions particulières - Le renvoyer à la Commission Fédérale des Educateurs et des Entraîneurs de Football – Section Equivalences au plus tard 3 mois avant le premier jour des tests de sélection <u>Référent Régional Handicap</u> LUSCAN Magalie Téléphone : 05 82 08 91 00 E-mail : magalie.luscan@occitanie.fff.fr
Coût	La totalité des frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par l'AFDAS, OPCO de la branche Sport.

LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE

1 Route de Cépet – BP 200 - 31180 Castelmaurou

Mail : formation@occitanie.fff.fr – Web : <https://occitanie.fff.fr>

Siret n°776 945 750 000 37 Code NAF : 93 12 Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 733 100 120 31
auprès du préfet de la région